

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE PACKINGTON**

Séance régulière du Conseil municipal de la paroisse de Packington, tenue au Complexe des Générations, le mardi 19 août 2025 à 19 h 30 à laquelle sont présents:

Madame et messieurs : Guillaume Morin, Jean-Noël, Jérôme Dubé, Yves Lebel, Linda Lévesque et Jérôme Dubé formant quorum sous la présidence de M. Jules Soucy, maire.

Les greffiers/directeurs généraux, M. Louis-Charles Moreau et M. Denis Moreau, assistent également à la réunion.

La séance est diffusée en « Live » sur la page Facebook de la municipalité.

RS-128-0825 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par M. Jérôme Dubé et résolu

d'adopter l'ordre du jour tout en y ajoutant les points suivants:

1. Prochaine rencontre du Conseil municipal en septembre 2025
2. Tech 2024-2028
3. Projet Circonflexe – Box up
4. Bandes riveraines
5. Félicitations aux événements d'été
6. Élections 2025

Également, il va avoir le point suivant qu'il sera déplacé à la prochaine séance du mois de septembre :

1. Modification du règlement 365-2025 – nouveaux tarifs

et dont la copie est annexée aux archives de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité.

RS-129-0825 Adoption du procès-verbal de la réunion du 7 juillet 2025

Les conseillers ont reçu le procès-verbal du mois de juillet à l'avance par courriel et déclarent l'avoir tous lu. Tout est conforme aux discussions tenues et aux résolutions adoptées.

Il est proposé par M. Yves Lebel et résolu

que le procès-verbal du 7 juillet 2025 dernier soit adopté tel que rédigé.

Adoptée à l'unanimité.

M. Yves Lebel avait deux questions concernant le procès-verbal du mois de juillet

1. Quel est le nombre de volumes vendus pour les livres du 100^e ?
M. Denis Moreau a répondu qu'il ne connaît pas les chiffres exacts, mais qu'il va les présenter à la prochaine séance du conseil, prévu au mois de septembre
2. Quel est l'achalandage sur le nouveau service de Box-up (boîtes d'emprunt de matériel sportif et de loisirs).

Conciliation bancaire

M. Louis-Charles Moreau, directeur général, informe le conseil que la conciliation bancaire démontre un solde au 31 juillet 2025 de 144.698.23 \$ au compte courant et de 196,127.16 \$ au fonds de roulement.

RS-130-0825

Approbation des comptes

Il est proposé par M. Jean-Noël Moreau
et résolu

d'approuver les comptes ci-dessous décrits.

ADE EVENEMENTS	LOCATION VAISELLE 100E	1 672.88 \$
GINO BEAULIEU	ACHATS BAR 100E	340.00 \$
DENISE BOUDREAU	SOUTIEN INFORMATIQUE	525.00 \$
CLERMONT DENIS	100E ET CAMPING	133.40 \$
DUBÉ MARIE-FRANCE	ACHAT BAR 100E	231.63 \$
L'ITALIEN JUNIOR	REPAS GROUPE TREIZE 100E	168.25 \$
MARQUIS	COFFRET SOUVENIRS LIVRE 75E	19 005.86 \$
DENIS MOREAU	ACHAT BAR 100E	154.29 \$
PETITE CAISSE	AFFICHES STATIONNEMENT 100E, ROUNITURES DE BUREAU, CAMPING	515.33 \$
LES PRODUCTIONS GIRAFFES	DJ LAROUSSE FIN DE SOIRÉE	344.93 \$
BRANDT	CRÉDIT PÉPINE	(1 004.09) \$
JULES SOUCY	BAR ET CARTONS MENU 100E, FRAIS DE DÉPLACEMENTS	4 580.88 \$
SÉBASTIEN THÉRIAUXT	DÉCOS ET ARTICLES DIVERS 100E	1 515.73 \$
SURPLUS G. RIOUX	100E ET FOURNITURES GARAGE	76.75 \$
BÉTONIÈRES DU GOLFE INC.	CLOTURES CAMPING	1 393.61 \$
AVANTIS CORPORATION	TRAITEMENT TABLE DE PIQUE-NIQUE, RÉPARATION, MARCHES STAGES 100E	157.84 \$
COOP. SERV. PETROLIERS	DIESEL SERVICE TECHNIQUE	1 306.79 \$
DESCHAMPS LÉON	FAUCHAGE BORD DE ROUTES	4 231.08 \$
DISTRIBUTION FRANCIS INC	PIÈCE REMORQUE SERVICE TECHNIQUE	37.89 \$
DISTRIBUTION CARO	VAISELLE COMPOSTABLE	521.51 \$
EPICERIE DES 4 SOUS ENR	100E	3 460.83 \$
CARREFOUR DU CAMION R.D.L.	ENTRETIEN CAMION VOIRIE (WESTERN)	1 083.59 \$
HAUTE-VITESSE TÉMISCOUATA INC.	INTERNET TÉLÉPHONE, CASERNE, CAMPING, BORNE LAVAGE, CANTINE	183.96 \$
STÉPHANE LANDRY	100E PHOTOBOTH	2 105.89 \$
L'ARSENAL	BUNKERS BRIAN GLAZER ET SAMUEL LABRIE	6 055.74 \$
MACPEK INC	ENTRETIEN CAMION VOIRIE (WESTERN)	800.83 \$
NORDIKEAU	ÉCHANTILLONNAGE PLAGE MUNICIPAL	448.98 \$
NORTHWEST TIRES INC	PNEUS TRACTEUR GAZON	52.89 \$
GROUPE CONSEIL NOVO SST	AJUSTEMENT MUTUELLE DE PRÉVENTION	103.96 \$
OXYGAZ	GAZ COMPRESSÉ SERVICE TECHNIQUE	241.10 \$
PETERBILT ATLANTIC	INSPECTION MÉCANIQUE CAMIONS VOIRIE (WESTERN)	511.86 \$
PETROLES JACQUES LAROCHELLE INC	DIESEL SERVICE TECHNIQUE	2 678.08 \$
PIECES TEMIS	FOURNITURES GARAGE	258.79 \$
PUROLATOR	TRANSPORT LIVRE 100E	10.58 \$
MINISTÈRE DU TRAVAIL DE L'EMPLOI	OUVRAGE ROUTIER	16.11 \$
REGIE DES DECHETS TEMISCOUATA	QUOTE PART ET VIDANGE SEPTIQUE ROUTINIER	9 938.58 \$
BUROPRO CITATION INC	COPIES KONICA	99.39 \$
UNITED RENTAL	ELEVATEUR A CISEAUX SALLE DRAPPÉE	1 515.83 \$
VILLE TEMISCOUATA-SUR-LE-LAC	AIR SERVICE INCENDIE	23.00 \$
FABRIQUE ST-BENOIT ABB	TRANSFERT VENTE DE BILLETS BRUNCH	8 095.00 \$
HYDRO-QUEBEC	CLAIRAGE PUBLIC, PRÈS 101 RUE DES ÉRABLES, COMPLEX	648.18 \$
IRVING	PROPANE CANTINE	226.48 \$
MINISTERE DU REVENU QUEBEC	DAS JUILLET	9 479.17 \$
RECEVEUR GENERAL CANADA	DAS JUILLET	3 683.11 \$
SYNDICAT EMPLOYES MUNICIPAUX	COTISATION JUILLET	262.97 \$
VISA AFFAIRES DESJARDINS	FOURNITURES DE BUREAU, TIMBRES, JOURNAL, 100E	1 674.26 \$

**** TOTAUX ** 46 FOURNISSEURS**

89 568.72 \$

Mme Linda Lévesque avait une question sur le montant des décorations de 1 515,73 \$. Elle voulait savoir si les décors achetés vont être réutilisés pour d'autres évènements. M. Denis Moreau et M. Jules Soucy confirment que c'est le cas et que pour le moment, ceux-ci sont entreposés. M. Soucy précise que les décorations ont permis d'accueillir 450 personnes au souper des fêtes du 100^e qui nécessitaient 56 tables. De plus, il a mentionné que c'est le budget du comité du 100^e qui paie les factures reliées à cet évènement.

Adoptée à l'unanimité.

RS-131-0825

Suivi du règlement 364-2025 éolien

M. le maire relate les différentes séances concernant le règlement 364-2025 auprès des citoyens et les membres du conseil. Il mentionne que le conseil s'est rencontré après les vacances afin de statuer sur la façon de gérer ce règlement. De plus, le conseil municipal a pu rencontrer une personne de la MRC et une personne de l'Alliance de l'Est afin de répondre à certaines interrogations venant du public ou du Conseil.

En considérant l'importance du dossier du développement éolien pour notre municipalité.

En considérant le fait qu'on veut continuer à discuter, à réfléchir et à prendre les meilleures décisions pour le milieu afin d'éviter de prendre des décisions précipitées et en urgence.

En considérant les préoccupations que certains citoyens ont sur un éventuellement développement éolien s'il y a un.

Considérant que le conseil vise une acceptabilité sociale.

Considérant que le conseil municipal veut une cohabitation harmonieuse et respectueuse avec les citoyens, les propriétaires de lots à potentiel acéricole et les propriétaires de lots axés sur le développement éolien s'il y a un.

Considérant le temps restant aux membres du conseil municipal actuels dans l'échéancier de l'adoption du règlement vis-à vis la fin de son mandat prévu pour le 3 octobre.

Considérant surtout le fait qu'il n'y a aucun projet de développement éolien officiel en place et qu'il n'y a pas d'urgence à adopter le règlement final.

En conséquence,

Il est proposé par M. Jérôme Dubé
... et résolu à majorité

que le conseil municipal prenne la décision de reporter la poursuite des discussions et des réflexions en lien avec le développement éolien après le processus électoral qui se tiendra le 2 novembre 2025.

M. Guillaume Morin se retire de toutes les discussions concernant le développement éolien considérant qu'il y a un risque de conflit d'intérêt.

M. Yves Lebel suggère la formation d'un comité consultatif sur le développement éolien afin de permettre une acceptabilité sociale et de discuter du sujet dans le respect.

Première période de questions

- Mme Tina Daudelin demande si le conseil de la municipalité de Packington serait prêt à adhérer au BAPE générique sur la filière éolienne.

M. le maire mentionne que c'est prématuré de répondre à sa question. Malgré la décision prise sur le règlement 364-2025, il mentionne que le conseil va prendre connaissance du document et qu'il va revenir là-dessus à la prochaine réunion mensuelle.

Mme Tina Daudelin fait part qu'elle est satisfaite de la décision prise par les membres du Conseil sur le règlement 364-2025 et elle donne à main propre au Conseil le document suivant : Résolution : BAPE générique sur la filière éolienne.

- M. Daniel Boulanger mentionne que si le prochain comité prend la décision de faire un comité consultatif sur le développement éolien avec la population, il y aurait deux volets souhaités à regarder auprès de ce comité. Si c'est possible de désigner Packington comme un paysage magnifique et protégé, et si c'est possible de regarder la caractérisation du territoire de Packington.

M. le maire mentionne que les commentaires de M. Daniel Boulanger sont pris en note et que cela va être rediscuté après les élections municipales avec le nouveau conseil en place. M. Jules Soucy redit que le processus n'est pas annulé et il est seulement suspendu temporairement pour reprendre après les élections municipales.

- M. Étienne Gendron prend la parole et il informe qu'on a la chance que le village de Packington soit éligible à un paysage humanisé et protégé. Aussi, M. Étienne Gendron fait part qu'il est content de la décision prise et qu'il trouve cela sage. Pour finir, il appuie la suggestion de M. Yves Lebel à former un comité multiparti sur le développement éolien et il serait la voie à suivre pour une acceptabilité sociale.

M. le maire remercie M. Étienne Gagnon pour son intervention.

- Mme Nancy Cloutier fait part qu'elle est satisfaite de la décision prise par le conseil municipal. Elle demande aussi si l'avis de motion AV-366-25 est reporté après les élections municipales.

M. le maire explique que l'avis de motion engendre un processus de discussion et le prochain conseil municipal décidera de la façon de gérer cet avis de motion.

Fin de la première période de questions

RS-132-0825

Poste Canada – Modification de la résolution RS-50-0424

Il est proposé par M. Jean-Noël Moreau
Et résolu

de remplacer le nom de M. Michael Marmen par le nom du nouveau directeur général M. Louis-Charles Moreau pour recueillir le courrier du 115 rue Soucy, du 112 et du 112 local 101 rue des Érables, du 49 rue Principale et du 585 5^e Rang Sud

Adoptée à l'unanimité.

RS-133-0825

Postes Canada – Préavis lorsque le service est non disponible

Lors de la semaine du 4 août 2025, Postes Canada a décidé de fermer temporairement son service en raison de manque de personnel lorsque les employés étaient en vacances. Aucun avis postal n'a été envoyé aux usagers les informant de cette rupture de services. La municipalité trouve important que Postes Canada avise la population et le bureau municipal, étant un service de première ligne.

En conséquence,

Il est proposé par Mme Linda Lévesque
Et résolu

Que le conseil municipal de la paroisse de Packington demande à Postes Canada de prendre les mesures nécessaires pour aviser les usagers et la municipalité lors de rupture de services à notre population et qu'elle prenne les moyens nécessaires pour éviter une telle rupture.

Adopté à l'unanimité

RS-134-0825

Steven Thériault et Véronique Lévesque – Démolition de leur maison actuelle
:

M. Louis-Charles Moreau explique globalement la demande de démolition de la résidence de M. Steven Thériault et de Mme Véronique Lévesque. En raison que celle-ci a été conçue avant les années 1940, elle peut être considérée comme un immeuble patrimonial. Il y a un processus bien défini par le gouvernement du Québec. Il faut faire appel à un expert et il faut passer au vote par le comité pour autoriser la démolition. Pour finir, il faut envoyer la demande au ministère de la Culture et des Communications. La municipalité de Packington a reçu le rapport d'Actuel Conseil venant de Mme Véronique Lévesque concernant l'état actuel de la résidence.

M. Jules Soucy prend la parole pour mentionner que le conseil a pris connaissance du rapport et il lit la recommandation du rapport d'Actuel conseil. Voici ce qu'il mentionne :

« Compte tenu de l'ensemble des observations techniques, des non-conformités au Code de construction, des dangers réels pour la santé et la sécurité des occupants et de l'état avancé de détérioration de la maison, nous recommandons la démolition complète du bâtiment. »

En conséquence,

Il est proposé par M. Guillaume Morin
Et résolu

que le conseil municipal de Packington autorise la démolition de la résidence de Mme Véronique Lévesque et de M. Steven Thériault au 638, route du Lac Jerry à Packington.

Adopter à l'unanimité.

RS-135-0825

Stationnement du Complexe des Générations :

Avec toutes les améliorations apportées au Complexe des Générations, le stationnement n'est pas adéquat à la qualité du bâtiment. Avant les fêtes du 100^e, les ouvriers de la voirie ont fait un test avec de la pierre concassée (rebut de carrière) pour en mettre sur le stationnement du Complexe avec l'autorisation du maire et du directeur. En utilisant ce matériel, cela améliore grandement l'aspect visuel, évite la poussière résiduelle engendrée par la terre, évite d'avoir un stationnement de terre mouillé et les coûts sont très avantageux comparativement à l'utilisation de l'asphalte. À la suite du résultat du test, M. le maire et M. Denis Moreau désirent poursuivre la mise en place de pierres concassées sur le stationnement du Complexe des Générations. Aussi, M. Denis Moreau désire en mettre également sur le stationnement de la caserne 31 avant le tournoi des pompiers. Pour finaliser le stationnement de la Caserne 31, il faut approximativement 12 voyages de pierres concassés.

En conséquence,

il est proposé par M. Yves Lebel
Et résolu

que le conseil autorise la poursuite des travaux sur le stationnement du Complexe des Générations et du stationnement de la Caserne de pompier de Packington. Les employés de la voirie utiliseront l'équipement de la municipalité pour effectuer les voyages nécessaires au remblayage des stationnements. Les travaux font être finalisés avant le début du tournoi des pompiers qui débute le 29 août.

RS-136-0825

Rassemblement des pompiers de l'APEQ 29 et 30 2025

M. le maire prend la parole et il explique que le tournoi des pompiers de l'APEQ aura lieu les 29 et 30 août 2025 et sera organisé par la brigade de la Caserne 31 de Packington, au Complexe des Générations situé au 115, rue Soucy. La programmation débutera vendredi soir à partir de 19h avec l'ouverture du tournoi, la présentation des duchesses, le couronnement de la reine et le bal de la reine. Le lendemain, c'est la grande journée des activités des pompiers qui se terminera par un souper-soirée.

M. le maire mentionne que Mme Marilie Côte est la duchesse de la municipalité de Packington. Si les citoyens/citoyennes veulent l'encourager, c'est toujours possible en lui achetant des billets du tournoi des pompiers ou en lui donnant des canettes vides.

Cette année, la municipalité offre le vin d'honneur au début de la soirée (RS-114-0626) et certains membres du conseil vont le distribuer au début de la soirée.

En raison que la municipalité de Packington est l'hôtesse pour le grand rassemblement des pompiers, il est intéressant de faire une publication pour remercier toutes les brigades.

En conséquence,

Il est proposé par M. Jérôme Dubé
Et résolu

Que le conseil autorise la publication d'une publicité sur le Cahier spécial APEQ 2025 dans le journal Info Dimanche au montant de 365 \$ avec un format de 1/4 de page.

Fin des activités au camp de jour et à la plage municipale

M. le maire prend un moment pour féliciter les diverses personnes qui ont travaillé pour le camp de jour et à la plage municipale. Cette année, nous avons eu 13 inscriptions d'enfants au camp de jour. M. Jules Soucy remercie et félicite les personnes suivantes pour leur bon travail au camp de jour avec les jeunes :

Mme Jade Beaulieu (monitrice en chef)
Mme Marilie Côté
Mme Ruby Leclerc

M. le maire mentionne que la surveillance de la plage de la municipalité s'est terminée la fin de semaine du 16 août 2025. Mme Mathilde Soucy était la sauveteuse de la plage cet été et M. le maire la remercie pour ses services.

RS-137-0825

Cours de gym cerveau – Lettre d'appui

Considérant son rôle professionnel, M. Yves Lebel se retire des discussions de ce point

La municipalité de Packington a reçu un courriel de Mme Josée Carette, adjointe du secteur Témiscouata Carrefour 50+ afin de nous informer de la situation actuelle des cours de gym cerveau. En raison des restrictions budgétaires, un comité s'est formé afin de ramasser un montant de 60 000 \$ pour reprendre les cours en septembre 2025. Mme Josée Carette aimerait obtenir une lettre d'appui de la part de la municipalité de Packington afin de démontrer leur support.

Considérant que des citoyens de Packington participent aux cours;

Considérant l'importance du cours sur le développement de la population de 50 ans et plus;

Considérant que les cours sont grandement appréciés par les participants.

En conséquence,

il est proposé par M. Guillaume Morin
et résolu

que le Conseil municipal de Packington appuie les cours de gym cerveau.

M. Jean-Noël Moreau fait une demande qu'on transmette également la lettre directement à la MRC.

Adopté à l'unanimité

RS-138-0825

Prochaine rencontre du Conseil municipal en septembre 2025

En raison que la période électorale municipale qui débute prochainement et que le temps restant pour la prochaine séance du Conseil prévue le 2 septembre n'était pas suffisant pour finaliser des dossiers ;

Il est résolu à l'unanimité

que la prochaine séance du conseil soit planifiée le 29 septembre 2025. En lien avec le changement, la séance plénière sera planifiée pour le 22 septembre 2025.

Pour informer du changement aux citoyens de Packington, l'information sera publiée sur l'Informateur.

RS-139-0825

TECH 2024-2028

Considérant son rôle professionnel, M. Yves Lebel se retire des discussions de ce point

Attendu que :

- La Municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de transfert pour les infrastructures d'eau et collectives du Québec (TECQ) pour les années 2024 à 2028;
- La Municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

Il est proposé par M. Jérôme Dubé
et résolu

- La Municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;
- La Municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, aux exigences, aux pertes, aux dommages et aux coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2024-2028;
- La municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;
- La Municipalité s'engage à déposer annuellement une mise à jour de sa programmation de travaux durant la période du 1^{er} octobre au 15 février inclusivement;
- La Municipalité s'engage à réaliser les investissements autonomes qui lui sont imposés pour l'ensemble des cinq années du programme;
- La Municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation des travaux approuvés par la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

Projet Circonflexe – Box up

M. Yves Lebel avait des interrogations sur le Projet Circonflexe en lien avec l'utilisation des "Box-up". Il désire avoir un récapitulatif sur l'utilisation depuis le premier jour de l'implantation de ce projet. M. Denis Moreau mentionne qu'il ne connaît pas tous les chiffres par cœur, mais M. Louis-Charles Moreau et M. Denis Moreau vont présenter les résultats à la prochaine réunion du conseil.

Aussi, un membre du Conseil avait constaté que les "Box-up" étaient vides pendant la période du 100^e. M. Louis-Charles Moreau mentionne que c'est normal parce que l'équipement était sorti et placé dans le parc afin que les gens puissent les utiliser. Par la suite, l'équipement a été replacé la semaine d'après.

Bandes riveraines

M. Yves Lebel avait une interrogation s'il y avait un règlement préétabli sur la distance entre la fin du terrain et le début de l'eau.

M. Denis Moreau prend la parole et mentionne que les bandes riveraines sont mandatées par la MRC. Dans notre cas, c'est M. Guillaume Chrétien qui s'occupe de notre secteur. M. Denis Moreau mentionne qu'il y a beaucoup de réglementations et des processus à respecter qui demandent une expertise très précise. Il informe qu'en règle général, la distance des bandes de riveraines est de 10 à 15 mètres selon la pente et d'autres facteurs.

Félicitation aux évènements d'été

M. le maire prend la parole afin de remercier les membres des comités, la municipalité de Packington, les employés de la voirie et les bénévoles pour leur implication et leur dévouement dans leur activité

M. le maire mentionne que cet été a été marqué par trois grands évènements à Packington.

Le premier d'entre eux était les fêtes du 100^e de la municipalité de Packington. La célébration du 100^e anniversaire a débuté par un 5 à 7 à la plage municipale dans une ambiance conviviale. Le lendemain, les festivités se sont poursuivies avec la présentation du « Contes et légendes de Packington » avec M. Samuel Moreau. Une exposition d'artistes à l'école a permis la visite de ce lieu. Un pique-nique champêtre s'est déroulé dans le parc. Un somptueux souper du 100e a rassemblé la communauté autour de plats délicieux et de discours émouvants. Enfin, le tout s'est clôturé avec un brunch convivial le dimanche et un rallye automobile en après-midi. M. le maire remercie le comité organisateur du 100^e, le comité des 50 ans et plus, les finissants de l'École secondaire de Dégelis, la Commission des loisirs, tous les bénévoles et les partenaires financiers.

Le 26 juillet, à la plage municipale de Packington, une journée riche en événements s'est déroulée, débutant avec un kiosque du ministère des Pêches et Océan, qui a offert des conseils pratiques pour préserver nos lacs et nos rivières, notamment sur la manière de laver les embarcations afin de protéger l'environnement aquatique. La journée s'est poursuivie avec le festival des jeux de la pleine lune, offerte par le comité du 100e, proposant des activités pour les jeunes avant. En soirée, l'activité du Jerryboire a enchanté les participants, culminant avec un spectaculaire feu d'artifice qui a illuminé le ciel, clôturant cette journée mémorable à Packington. Le maire remercie Mme Roxanne Caron Gagnon pour le Jerryboire.

Le Gymkhana de l'Écurie SS a rencontré un succès exceptionnel, rassemblant un large public qui a pleinement apprécié cette grande réussite. La population était au rendez-vous, preuve de l'impact positif de l'événement sur la communauté. Cela n'aurait pas été possible sans l'aide précieuse de M. Mathieu Savoie et de Mme Alexandra Soucy, dont l'implication a été remarquable. Le maire remercie également le comité des Loisirs et le comité jeunesse pour leur soutien indispensable, qui a permis de faire de cette journée un succès mémorable pour tous.

Élections 2025

M. Jules Soucy fait un rappel à la population de Packington que les membres du conseil municipal et le maire finissent leur mandat le 3 octobre prochain. Pour les gens intéressés à se présenter aux prochaines élections ou à comprendre le fonctionnement de la vie politique municipale, il y aura une séance d'information à St-Eusèbe le 4 septembre 2025 à 19h.

M. Jules Soucy souligne qu'il sollicitera un 2^e mandat et se présentera à l'élection municipale 2025 en tant que maire. Il avait déjà fait l'annonce auparavant dans les médias au mois de janvier 2025, mais M. le maire voulait l'officialiser aujourd'hui avec ses citoyens.

Deuxième période de questions

Aucune question venant des conseillers et du public.

Levée de l'assemblée

À 20h41, l'ordre du jour étant épuisé, M. Jules Soucy, propose la levée de l'assemblée.